

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GENERAL
Conseil d' Architecture d' Urbanisme
et d' Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24)

LA PIERRE ANGULAIRE
Génération mouvement
(Fédération de la Dordogne)
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Sarlat
Canton : Saint Cyprien
Commune : Marnac
Lieu-dit : Vignerac
Edifice : Citerne

DOSSIER N°

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Cartes IGN 1/25000 série bleue : extraite de Geoportail

Longitude (référée au méridien international) : 1° 01' 41,98''

Latitude Nord : 44° 50' 32,98''

Altitude : 123 mètres



LOCALISATION CADASTRALE**Cadastre en date de 1960****Echelle : 1/2500****Section A****Feuille n° 01****Parcelle N° 267****Superficie 10a 00ca****Nature : maison, sol, grange****Propriétaire : Michel Bertin**

LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1832

Echelle : 1/2500

Section : A

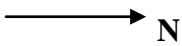
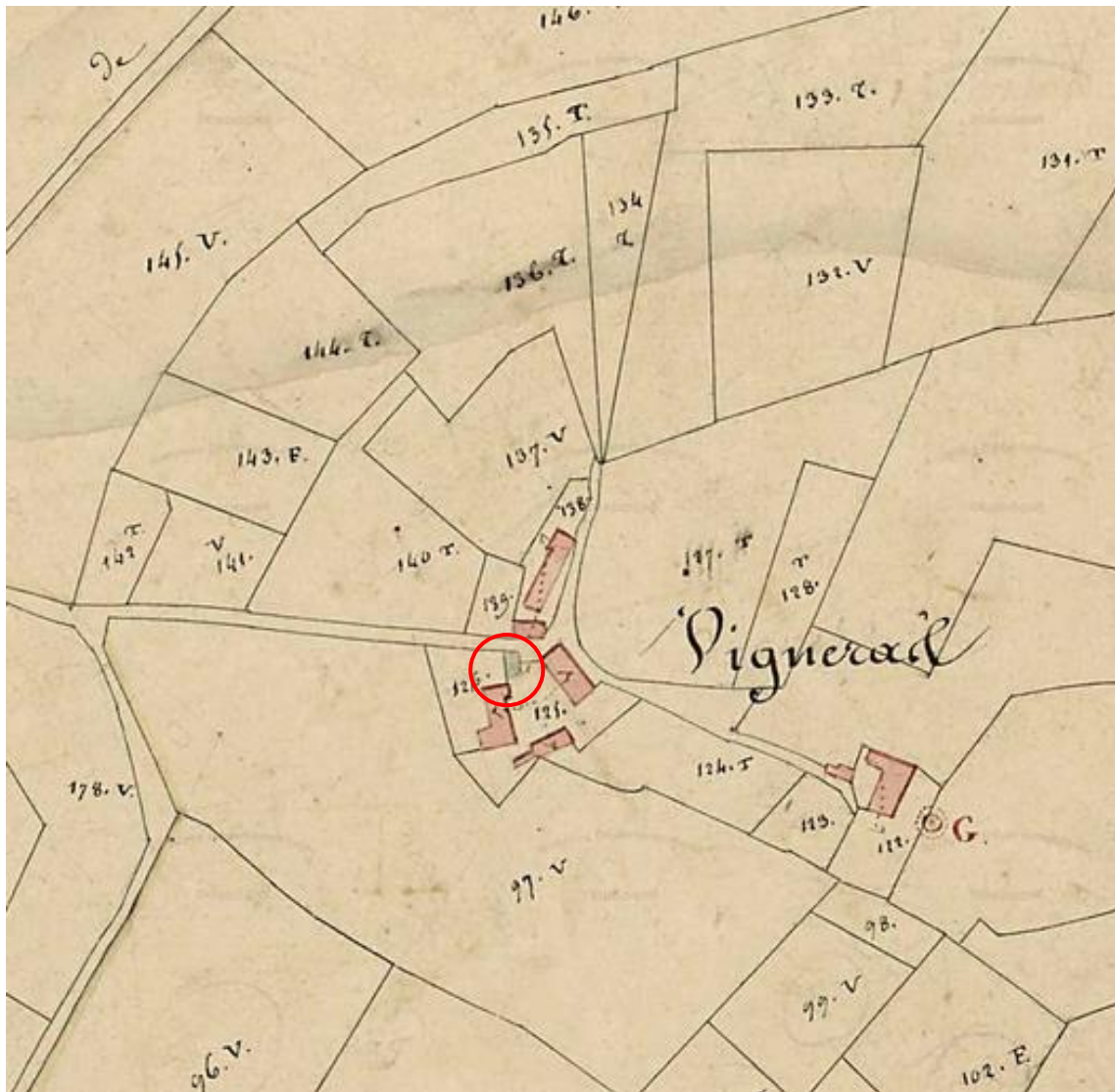
Feuille N° : 01

Parcelle N° : 125

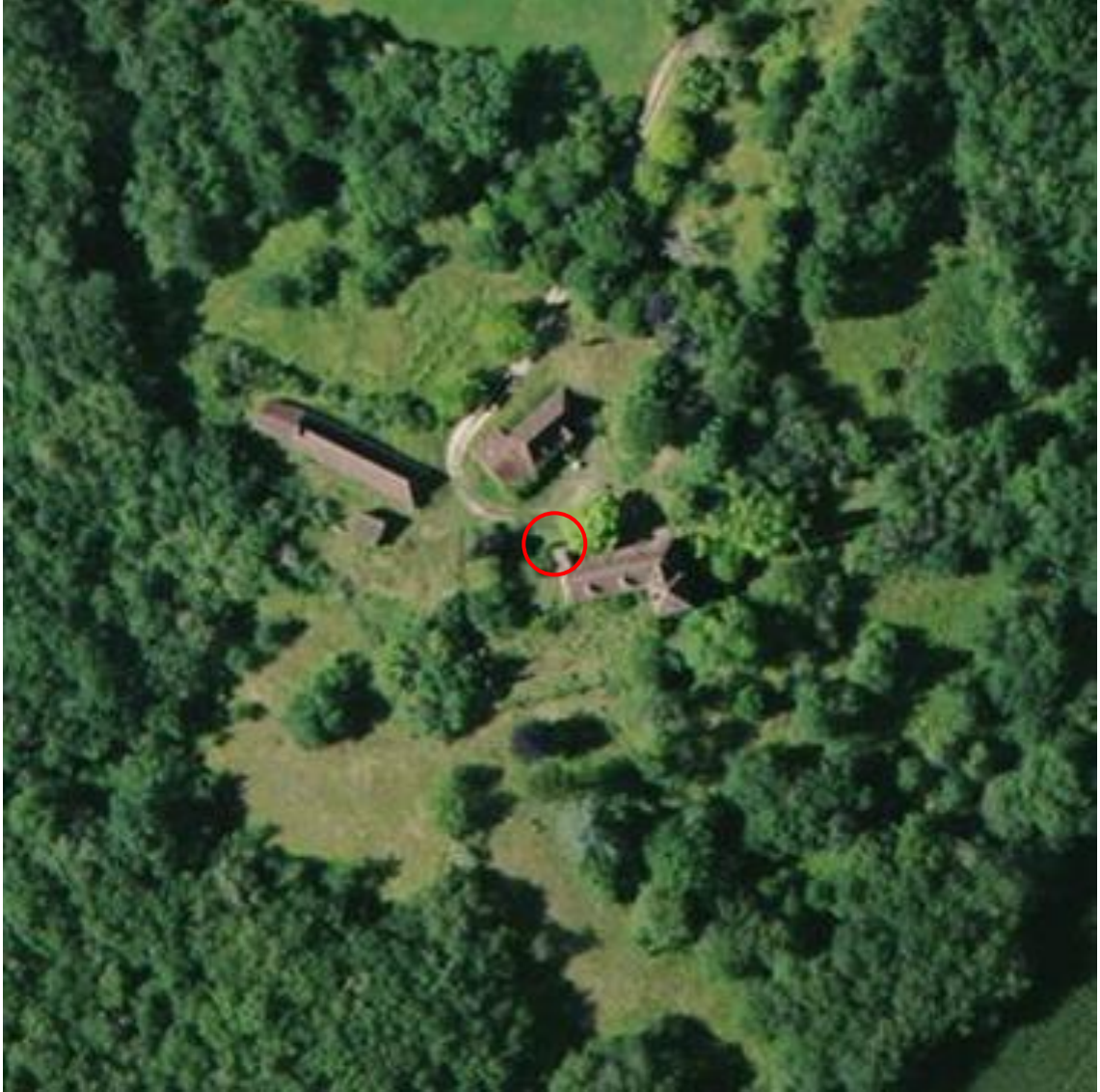
Superficie :

Nature :

Propriétaire :



GEOPORTAIL



DESCRIPTIF GRAPHIQUE

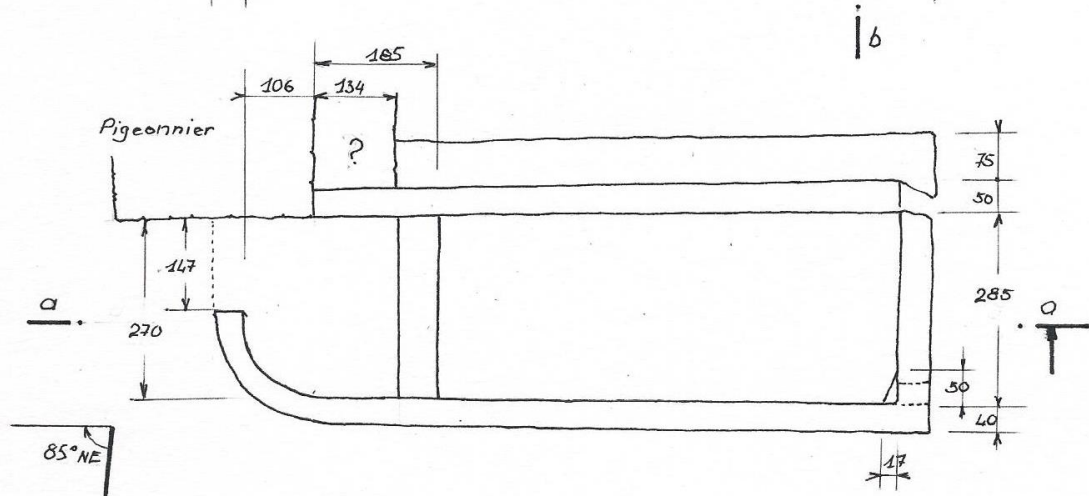
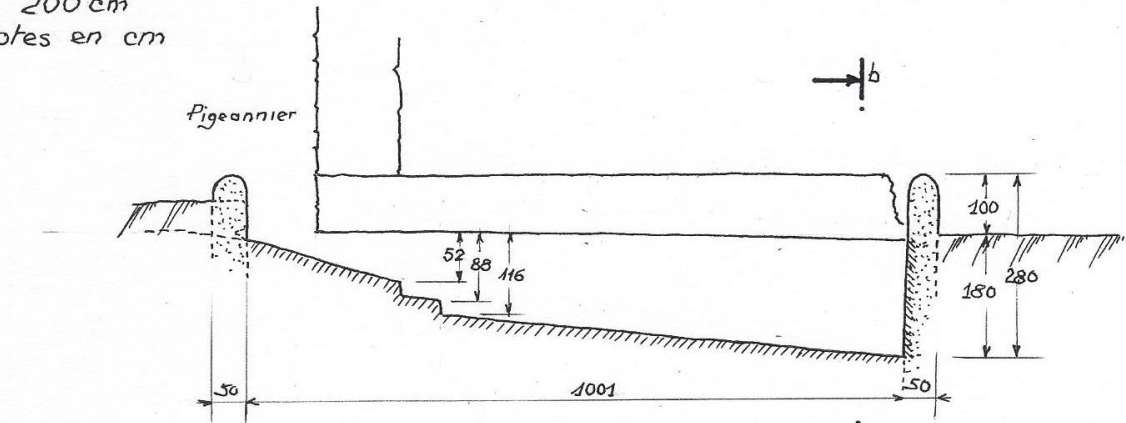
CITERNE MARNAC

Echelle 1/100

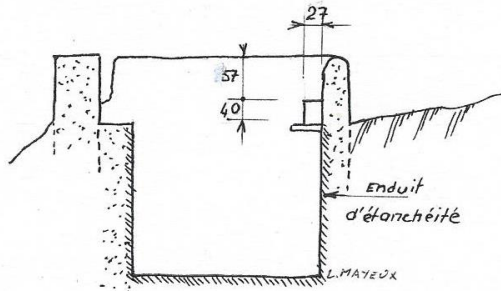
200 cm

Cotes en cm

Coupe a



Coupe b



DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



Vue d'ensemble avec la maison et son pigeonnier



Vue de l'intérieur en direction de l'est



Entrée de la citerne



Angle nord-ouest avec dispositif d'alimentation



Paroi ouest vue de l'entrée



Angle sud-ouest (point bas)

DESCRIPTIF

Cette citerne, que l'on pourrait qualifier de bassin d'orage, est située à proximité immédiate et dans l'alignement de la façade principale de la maison (orientée au nord), le long du pigeonnier, implantation imposée par la topographie.

Elle est de plan rectangulaire et, étant relativement profonde, elle est entourée d'une murette en maçonnerie faisant fonction de parapet. Cette murette est interrompue dans l'angle sud-ouest pour servir de trop-plein, semble-t-il, et, à l'est où se situe l'entrée, en partie obturée par un très gros moellon.

Le fond est en pente descendante de l'est à l'ouest et comporte deux marches en forme de « degré droit rentrant », permettant de puiser l'eau lorsque la citerne n'est pas totalement pleine.

Le point le plus bas, situé à l'angle sud-ouest, est encombré par des sédiments qui ne permettent pas de voir s'il existe un dispositif de vidange que la configuration des lieux autoriserait.

Dans l'angle nord-ouest se trouve le dispositif d'alimentation constitué par un orifice carré situé au niveau du terrain environnant. Outre une éventuelle gouttière ayant permis la collecte des eaux du pan nord de la toiture de la maison et leur déversement directement dans la citerne, celle-ci était alimentée par l'eau ruisselant sur le chemin et la toiture des bâtiments situés à proximité et à une altitude supérieure. Ce dispositif n'est plus fonctionnel et la retenue ne se remplit plus.

Le fond de l'ouvrage repose sur le rocher en place qui semble avoir été creusé, comme il l'a été dans le premier niveau de la maison devenu de nos jours une simple cave. Bien que les parties en contact avec l'eau soient couvertes d'un enduit, l'ouvrage n'est plus étanche en raison des nombreuses fissures et décollement de celui-ci.

Il ne s'agit pas du « lac » habituel constitué à la suite du prélèvement de terre argileuse utilisée comme mortier de construction mais d'un ouvrage hydraulique de stockage des pluies nécessité par l'aridité de la colline de Vignerac. Il n'y a pas de source ni de ruisseau à proximité et la Dordogne coule à plusieurs kilomètres de ce lieu.

HISTORIQUE

La propriété de Vigneras qui appartenait précédemment à la famille Bourges a été acquise par Michel Bertin en 1969. C'est une ancienne ferme du château de Betou qui était spécialisée en viticulture, ce qu'indique le nom du lieu-dit de Vigneras. L'installation est sans doute ancienne et a fait l'objet d'améliorations et d'extensions en 1802, époque où la viticulture était florissante. Elle nécessite des volumes d'eau importants pour le lavage du matériel, en plus de la satisfaction des besoins des animaux. Aussi, la ressource fournie par le puits étant insuffisante (ou discontinuée ?) a-t-il été nécessaire de créer une réserve alimentée par les eaux de ruissellement. La crise du phylloxéra a mis fin à cette activité à laquelle s'est substituée une agriculture de polyculture-élevage, et en particulier la culture du tabac dont on voit de nombreuses traces dans les environs sous la forme de séchoirs à tabac.

DEVENIR DE L'INSTALLATION

L'ensemble bâti a été restauré et est entretenu avec soin par le propriétaire qui envisage de faire restaurer la citerne avec le concours de la Fondation du patrimoine. L'avenir de cette construction est donc assuré.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**Nom et prénom des rédacteurs :**

Aliette Grelier
Marylène Beau
Josette Mayeux
Luc Mayeux

Dossier achevé le 30 octobre 2014

Date de dépôt au CAUE